

Témoins des signatures de la partie dénommée en premier lieu; également témoins des signatures des honorables commissaires et de la contre-signature du secrétaire des travaux publics.

(Signé,) JAMES W. HARPER,  
MICHAEL WALSH,  
ARCHIBALD WALSH.

Cette convention et vente faites et conclues et passées en duplicita entre Benjamin Maillefert et Waldimar Raasloff, tous deux ci-devant de New-York, dans l'état de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, résidant maintenant dans le district de Montréal, dans la province du Canada, ingénieurs sous-marins d'une part, et sa majesté la reine Victoria, ici représentée par les commissaires des travaux publics de la province du Canada, d'autre part, stipulent et déclarent: Que les dites parties en premier lieu dénommées pour et en considération de la somme de cent quatre-vingt-huit louis dix-neuf chelins et quatre deniers, monnaie courante du Canada, à elles payée en mains propres au moment de l'exécution des présentes (dont quittance par les présentes) ont baillé, vendu, cédé et transporté aux dites parties dénommées en second lieu (aux présentes acceptant) les bateaux et autres embarcations et objets appartenant à elles les dites parties dénommées en premier lieu et maintenant situés et étant près le village du Côteau du Lac dans le comté dans la dite province, savoir: un chaland, quatre bateaux, un bateau de sauvetage en métal de Francis, un mat, et cent brasses de chaîne, le tout pleinement et en détail énuméré dans un certain état et cédule marqué A, annexé aux présentes pour en former partie, et signé par les parties aux présentes.

Et les dites parties dénommées en premier lieu par elles-mêmes, leurs hoirs, exécuteurs, administrateurs et ayants cause, promettent garantir et défendre les dits objets et articles ainsi vendus de et contre toutes personnes quelconques.

En foi de quoi les dites parties aux présentes y ont apposé leurs seings et sceaux, et le secrétaire des travaux publics a également contre-signé les présentes, ce neuvième jour de décembre 1854.

(Signé,) MAILLEFERT ET RAASLOFF,  
J. CHABOT,  
Commissaire en chef des travaux publics.  
THOMAS A. BEGLY,  
Secrétaire des travaux publics.

Témoins des signatures de Maillefert et Raasloff, et du commissaire en chef des travaux publics, et de la contre-signature du secrétaire.

(Signé,) JAMES W. HARPER,  
J. GUY.

#### CÉDULE A.

*Liste des bateaux et autres objets achetés par les soussignés Maillefert et Raasloff, pour le service de leur exploration des rapides du fleuve St. Laurent.*

Un chaland en bois de 36 pieds de longueur, 10 pieds de bau, 4 pieds de profondeur de cale, construit à St. Timothé, d'épinette rouge, ponté d'un bout à l'autre avec un gouvernail et sa barre, et *salmontail*, 4 rames, etc.